

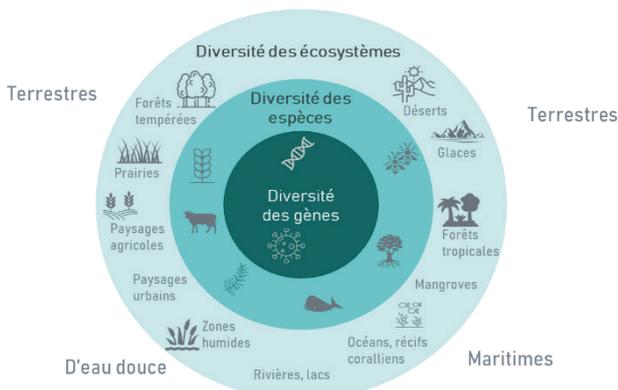
Finance & biodiversité l'écosystème français

Résumé exécutif

Panorama des acteurs français et des initiatives internationales du financement de la biodiversité et du capital naturel

La prise en compte des enjeux liés à la biodiversité est désormais reconnue dans le secteur financier et les acteurs français ont pris conscience de l'urgence de ce défi. Toutefois, des obstacles existent encore pour l'expansion de ce domaine d'activité émergent, toujours perçu comme porteur de risque. Les professionnels sont à la recherche de bonnes pratiques, d'outils de mesures et d'opportunités d'investissement et de financement.

L'objectif de Finance for Tomorrow, à travers ce travail de structuration des informations, est de mettre à disposition une base de références, un socle commun pour contribuer à la préservation de la biodiversité en lien avec le cadre mondial pour la Nature post-2020 (UNCBD), les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris (UNFCCC). Le «**Panorama des acteurs français du financement de la biodiversité et du capital naturel**» vise à mettre en valeur l'expertise française, alimenter les réflexions sur les modèles économiques et les stratégies d'investissements positifs pour la Nature et favoriser les interactions entre les acteurs du secteur, afin de soutenir l'accélération du financement des actifs du capital naturel.



La **biodiversité**, ou diversité biologique, s'apprécie en considérant la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux.

Définition de la Convention des Nations-Unies sur la Diversité Biologique (UN CBD)

← Fig. 1 Les trois échelles de la biodiversité
Source : I-Care

«Les contributions de la biodiversité et de la **nature** aux hommes sont considérées par beaucoup très théoriques et éloignées de notre vie quotidienne. Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité – elles sont le fondement de notre alimentation, de l'eau potable et de l'énergie. Elles sont au cœur non seulement de notre survie, mais de nos cultures, de nos identités et de la jouissance de la vie. Nous devons agir pour arrêter et inverser l'exploitation non durable de la nature.»

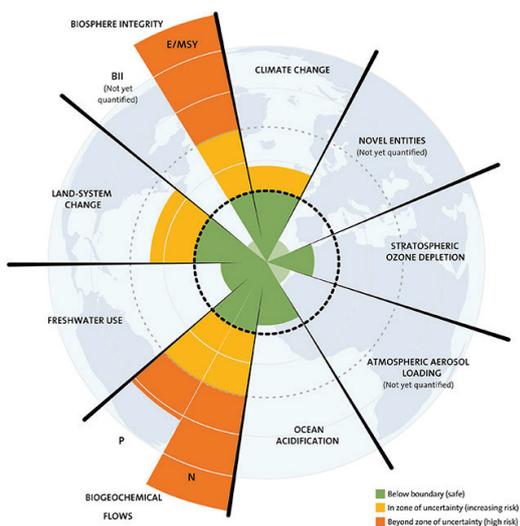
Sir Robert Watson, Président de l'IPBES

→ Fig. 2 Les contributions de la Nature
Source : WWF



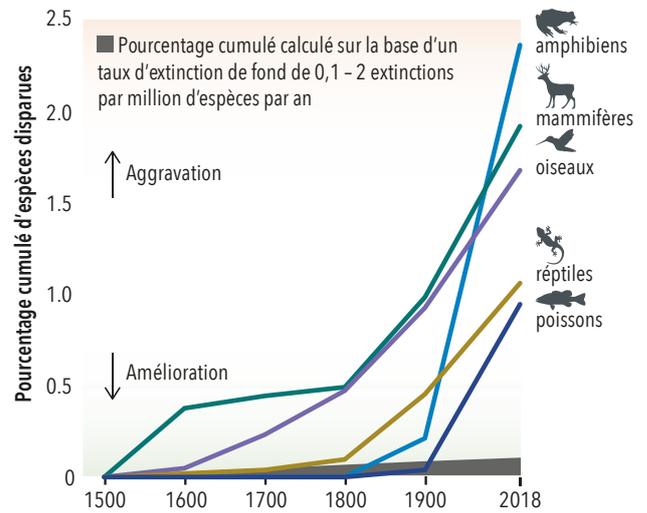
L'ancien directeur du «Stockholm Resilience Center» a dirigé un groupe de 28 scientifiques de renommée internationale, pour identifier les processus qui régulent la stabilité et la résilience du système Terre. En 2019, ils ont proposé **9 limites planétaires**, avec des seuils quantitatifs à l'intérieur desquels l'humanité peut continuer à se développer et à prospérer pour les générations à venir. À noter : ces travaux sont toujours en cours, avec des mises à jour régulières.

← Fig. 3 Les neuf limites planétaires
Source : Stockholm Resilience Center

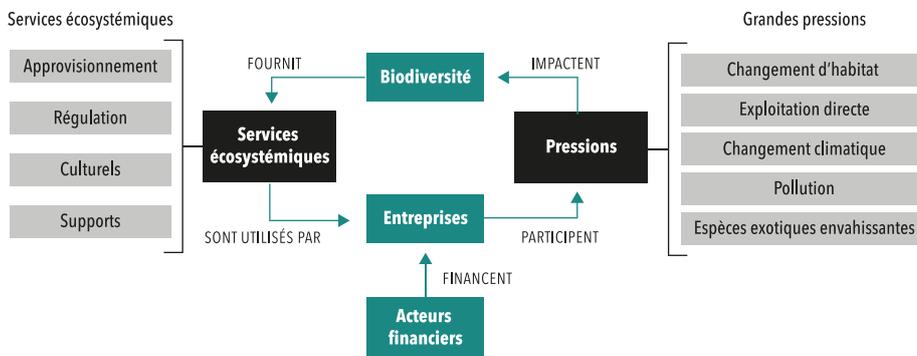


Dans l'«Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques» de 2019, l'IPBES¹ (Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services écosystémiques) indique notamment que 75% des milieux terrestres et 66% des milieux marins ont été sévèrement dégradés par l'Homme, que 85% des zones humides mondiales ont déjà disparu, que les taux d'extinction d'espèces sont 10 à 100 fois supérieurs à ce qu'ils étaient pendant les 10 derniers millions d'années et qu'1 million d'espèces sont actuellement menacées d'extinctions.

Face aux constats de l'importance de la biodiversité et de son effondrement, le monde économique prend conscience de ses moyens d'agir. La figure 5 illustre les dépendances à la biodiversité des entreprises et donc des activités financières, ainsi que les impacts de ces activités sur la biodiversité.

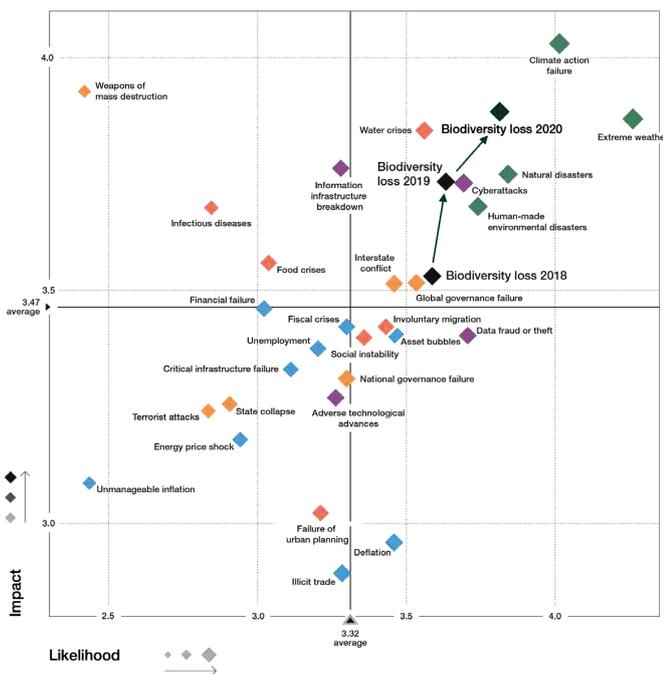


↑ Fig. 4 Pourcentage cumulé d'espèces disparues depuis 1950
Source: UICN



← Fig. 5 Liens entre biodiversité et activités économiques
Source: I Care, 2021

← Fig. 6 Evolution de la perception du risque de la perte de la biodiversité
Source: Finance for Biodiversity



Le rapport d'étape «Biodiversité et stabilité financière: construire les arguments en faveur de l'action» du NGFS et INSPIRE (2021) mentionne de complexes boucles de rétroaction agissant selon les différentes externalités positives et négatives de nos actions sur la nature, menaçant le dépassement de points de bascule de résilience des écosystèmes. Les risques identifiés sont: réglementaires, opérationnels, de réputation, de crédit, de marché, économique et systémique.

1. Díaz et al., «Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)».

LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ EST INTRINSÈQUEMENT LIÉE À LA CRISE CLIMATIQUE.

Les relations entre les différents enjeux environnementaux sont de mieux en mieux comprises par les scientifiques, qui cherchent à réduire les analyses en silo. Cette interdépendance a notamment été décryptée par le rapport commun du GIEC et de l'IPBES à l'issue d'un atelier intitulé «**Biodiversité & changement climatique**» (2021). Les sols, les forêts et les Océans sont des «puits» qui séquestrent le carbone naturellement. Les objectifs internationaux de **neutralité carbone** ne pourront être atteints qu'en augmentant le volume et la capacité de la biosphère à exercer cette fonction. À l'inverse, la dégradation des écosystèmes fait courir des risques d'emballements climatiques, dont l'ampleur des conséquences n'est pas encore suffisamment intégrée dans les prévisions scientifiques.

En 2016, l'UICN proposait la première définition internationale des **Solutions fondées sur la Nature** (SfN)². Il s'agit d'«*actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité*». Une étude internationale parue en 2017 estimait qu'un vaste effort de conservation et restauration des écosystèmes pouvait représenter jusque 37 % de l'effort de réduction d'émissions de gaz à effet de serre nécessaire d'ici 2030 pour contenir le réchauffement global sous 2°C³. Or, des estimations de la société civile, mises en avant lors des dernières COP climat, avançaient ainsi que les SfN ne recevaient que 3 % du financement climat et qu'elles étaient donc «une solution oubliée». Les SfN sont aujourd'hui au cœur des négociations/discussions internationales pour la biodiversité et pour le climat.

LE DÉFI DE LA BIODIVERSITÉ A DES IMPLICATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES MAJEURES.

En France, le rapport Delannoy⁴ exprime que 80% des emplois sont liés à la biodiversité.

Au Royaume-Uni, l'étude sur l'«Économie de la Biodiversité» du professeur Partha Dasgupta (2021) soutient, parmi ses conclusions principales, la nécessité de réaliser que l'économie est tissée par la Nature et appelle à des changements systémiques, notamment légaux.

L'«Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques» de l'IPBES a conclu que plusieurs voies possibles existent pour réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité, en conjonction avec des objectifs de développement humain. Ces voies nécessitent cependant des **changements transformateurs** (*transformative changes*) dans les paradigmes de développement et les dynamiques socioécologiques, qui à leur tour entraînent des changements dans la société, concernant les inégalités et la gouvernance, en employant une utilisation beaucoup plus durable de la terre, de l'eau, de l'énergie et des matériaux, mais aussi de repenser et de modifier de manière appropriée les habitudes de consommation, les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur.

2. UICN (2020). Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature. Cadre accessible pour la vérification, la conception et la mise à l'échelle des SfN

3. www.pnas.org/content/114/44/11645

4. www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DELANNOY_BIODIV_Rapport_Final_20161117.pdf

DES OBJECTIFS POLITIQUES & FINANCIERS COLLECTIFS POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ :

Pour organiser la lutte contre l'érosion de la biodiversité, la communauté internationale a adopté la **Convention pour la Diversité Biologique**, lors du Sommet de la terre organisé à Rio en 1992.

Pour la période 2011-2021, les États parties à cette Convention se sont accordés sur les «**Objectifs d'Aichi**»⁵ afin de poursuivre 5 enjeux majeurs :

1. S'attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité en intégrant la biodiversité dans l'ensemble du gouvernement et de la société ;
2. Réduire les pressions directes sur la biodiversité et promouvoir une utilisation durable ;
3. Améliorer l'état de la biodiversité en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique ;
4. Améliorer les avantages pour tous de la biodiversité et des services écosystémiques ;
5. Améliorer la mise en œuvre grâce à la planification participative, la gestion des connaissances et le renforcement des capacités.

► Ils ont également adopté le Protocole de Nagoya, posant les fondations d'une coopération internationale sur l'accès et le partage des avantages issus des ressources biologiques.

Le 5^e rapport «Global Biodiversity Outlook» (2020), publié par le Secrétariat de la convention CBD, permet de suivre la progression des efforts mondiaux pour la protection de la biodiversité. Dix ans après leur adoption, le constat est qu'aucun des 20 Objectifs d'Aichi n'a été atteint.

Dans ce contexte, des espoirs majeurs reposent sur la COP15 (UNCBD) à Kunming en Chine, devant définir un «**Cadre global pour la Biodiversité**» post-2020, pour réaliser la «Vision 2050» d'une société vivant en harmonie avec la Nature. En amont, le Congrès Mondial pour la Nature de l'UICN à Marseille, puis la COP26 (UNFCCC) à Glasgow, ont été des occasions pour le secteur financier de structurer des propositions et de se mobiliser sur la scène internationale. Une notion émerge dans le cadre de ces réflexions collectives, celle d'une économie «**Nature Positive**».

Attentes et objectifs espérés de l'accord de la COP15 (UNCBD): le «First Draft»⁶, communiqué à l'issue des travaux préparatoires, propose des actions tangibles et chiffrées pour faire baisser les pressions sur la biodiversité en se basant sur la science la plus récente.

Quelques exemples d'objectifs en cours de négociation :

- Un objectif chiffré (30%) de conservation des espaces terrestres et maritimes (cible 3) ;
- Une cible sur la réduction de la pollution, visant à réduire de moitié les engrais déversés dans l'environnement, de deux tiers les pesticides, et à éliminer le déversement des déchets plastiques pour 2030 (cible 7), et une cible générale de réduction de moitié des impacts négatifs, grâce à des systèmes de production et des chaînes de valeur durables (cible 15) ;
- Des cibles de diminution des subventions néfastes et d'augmentation des ressources financières dédiées à la biodiversité, avec respectivement une réduction de 500 milliards US\$ par an et une augmentation à 200 milliards US\$ par an, dont une augmentation annuelle de 10 milliards dédiés aux pays en développement (cibles 18 et 19) ;
- Structurer l'action collective non étatique pour favoriser des trajectoires de transformation des activités économiques & idéalement fournir un mandat pour la mobilisation des flux financiers (sur le modèle de l'Accord de Paris).

5. www.cbd.int/sp/targets/

6. www.cbd.int/doc/c/ab-b5/591f/2e46096d3f0330b-08ce87a45/wg2020-03-03-en.pdf

Le texte attache en outre une grande importance aux contributions de la Nature aux populations, mais aussi à l'inclusion et la participation des peuples autochtones et populations locales grâce à une nouvelle cible qui leur est consacrée. Les enjeux de durabilité, au sens large du terme, sont par ailleurs davantage mis en avant pour miser sur une approche plus intégrée des agendas liés au développement durable : le "First Draft" contient ainsi un nouveau paragraphe sur l'apport du cadre post-2020 à l'Agenda 2030 pour le développement durable.

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX – EN COURS ET À VENIR, UNE MOBILISATION ADÉQUATE DES RESSOURCES FINANCIÈRES EST INDISPENSABLE.

Des estimations ont été présentées par le Groupe d'experts de la mobilisation des ressources de la Conférence des Parties et qui a publié son rapport final sur «l'estimation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020»⁷ (dec. 2021).

- **Rapport «Global Futures» du WWF (2020)** : le coût pour l'économie mondiale de la perte de la nature dans un scénario de statu quo serait une perte cumulée de 9,9 milliards de dollars US (en termes actualisés), sur la période 2011-2050.
- **Analyse du groupe de chercheurs porté par Anthony Waldron de l'université de Cambridge** : l'investissement nécessaire est estimé entre 112 et 390 milliards de dollars US par an, y compris les coûts de compensation (entre 9 et 212 milliards de dollars US, selon le scénario)
- **Analyse PNUE** : au moins 403 milliards \$ d'investissements annuels supplémentaires sont nécessaires pour limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 2°C, pour que les émissions de carbone dues au changement d'affectation des terres deviennent nettes négatives d'ici 2035, et pour que la perte de biodiversité soit réduite à zéro d'ici 2050.
- **Rapport «Financing Nature» de l'Université de Cornell (Deutz et al. 2020)** : les ressources nécessaires se situent entre 722 et 967 milliards de dollars et le déficit de financement est estimé entre 599 et 823 milliards \$ US par an.

Ces informations attestent d'un fort besoin de mobilisation des acteurs financiers pour atteindre les objectifs internationaux. Dans cette publication, un ensemble d'outils concrets et d'exemples sont présentés pour valoriser les actions mises en place pour financer la protection de la biodiversité. **Découvrez un écosystème français pionnier et dynamique!**

Global biodiversity finance and harmful subsidies in 2019

NEGATIVE FLOWS		POSITIVE FLOWS	
1. Fossil fuels subsidies	-478	1. Biodiversity offsets	9
2. Agriculture production subsidies	-451	2. Governmental budgets and taxation	78
3. Fishery production subsidies	-36	3. Natural infrastructure	27
4. Forestry production subsidies	-55	4. Green financial products	6
		5. Nature-based solutions and Carbon markets	1
		6. Official Development Assistance (ODA)	10
		7. Sustainable supply chains	8
		8. Philanthropy and conservation NGOs	4
Total:	-1020	Total:	143

← **Fig. 7** Financements globaux liés à la biodiversité

Source: Little Book on Investing in Nature

7. www.cbd.int/doc/c/95e7/50b8/08818c-341307df9c3d1a1394/sbi-03-05-add2-rev1-fr.pdf

I. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS FINANCIERS

Cette cartographie a pour objectif de mettre en lumière les acteurs financiers français les plus avancés dans la formalisation d'une politique spécifique à la biodiversité. Le détail de la grille d'analyse est fourni dans le document. Les critères sont : signatures d'engagements (Finance for Biodiversity Pledge, Act4Nature, PRI ou PRB), développement de produits financiers dédiés, formalisation des politiques spécifiques, sur les risques ou la mobilisation des ressources, et enfin, utilisation ou participation au développement de métriques/projets collectifs.

Les acteurs financiers apportent les capitaux à même de permettre aux activités économiques de se développer ou pour certaines, idéalement, de se transformer. D'une part, en tant que financeurs de l'économie, ils ont une responsabilité dans les impacts négatifs des activités financées sur l'érosion de la biodiversité. D'autre part, ils disposent des moyens nécessaires pour le développement d'activités qui apportent des solutions à cette érosion.

1. LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Les détenteurs d'actifs ont été parmi les premiers acteurs financiers à se pencher publiquement sur la question de la biodiversité. Le positionnement sur le marché des détenteurs d'actifs peut expliquer cet intérêt : gestion de l'épargne publique et privée, horizon de long terme, détention du risque. Certains investisseurs institutionnels sont pleinement conscients des risques de la dégradation de la biodiversité, car exposés aux risques de son érosion depuis de nombreuses années avec leurs métiers d'assureur ou de réassureur. Ils doivent notamment couvrir les dommages matériels face à des risques « aigus », causés par des catastrophes naturelles (inondation), mais aussi des risques « constants » tels que la dégradation des habitations, notamment en zone littorale, par l'érosion et le recul du trait de côte, ou lors d'épisodes de sécheresse à répétition, ou les pertes de rendements agricoles.

Principaux Acteurs :

**AXA • Allianz • Aviva France • BNP Paribas Cardif
• Caisse des Dépôts • CNP Assurances • Garance
• Harmonie Mutuelle • Humanis • Groupe VYX • MAIF
• Scor • STOA Infra & Energy • Unigrains**

2. LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS

Les gestionnaires d'actifs jouent un rôle clé dans le système financier, en apportant directement des capitaux et/ou de la dette pour le développement des activités économiques. En ce sens, leur mobilisation est majeure dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité et le maintien du capital naturel. Ils peuvent agir sur l'orientation des capitaux contribuant à la protection de la biodiversité en gérant des fonds dédiés au soutien de solutions pour des impacts positifs sur la biodiversité, ou bien en intégrant des critères biodiversité dans la démarche de sélection de leurs investissements généralistes. Ces démarches nécessitent la mobilisation d'outils d'analyse innovants, à même d'intégrer des informations spécifiques sur le capital naturel, permettant de mieux identifier et suivre les impacts biodiversité des portefeuilles d'investissement. Les gestionnaires d'actifs peuvent être plus ou moins proches des actifs investis. Par exemple, les investisseurs d'une PME peuvent avoir une plus grande relation de proximité avec le management de celle-ci plutôt que ceux d'un groupe international. Cette proximité leur permet d'influer ou d'accompagner les pratiques des entreprises ou porteurs de projet en portefeuille, via de l'engagement ou de la mise à disposition de ressources.

Principaux Acteurs :

- SGP dédiées à la biodiversité :

Livelihoods • Mirova • The Moringa Partnership.

- Principaux Acteurs :

**Amundi • Aviva Investors • AXA IM • BNP Paribas AM • DEMETER
• Ecofi • Edmond de Rothschild AM • Eiffel Investment Group
• Federal Finance Gestion • France Valley • Gecina • Gingko
• Groupama Immobilier • HSBC AM • La Banque Postale AM
• La Financière De l'Echiquier • Mandarine Gestion
• Meeschaert AM • Robeco • Perial Asset Management
• Schelcher Prince Gestion Swen Capital Partners • Sycomore AM**

- Acteurs historiques du financement du secteur agricole français :

**Capagro • Unigrains • Sofiproteol • Sofinnova
• Planetic AM • IDIA Crédit Agricole**

3. LES BANQUES

De la même manière que les investisseurs, les banques apportent des capitaux financiers aux acteurs économiques à travers des mécanismes de prêts. Leurs places systémiques dans le marché et leur visibilité auprès du grand public leur confèrent une force de frappe non négligeable pour porter le sujet de la biodiversité sur la place publique, via des prises de position ou d'engagements, ou participation à des coalitions. Par définition dans une structure de financement, les titres de dettes sont à rembourser avant le capital, c'est pourquoi la dette est moins «risquée». Les banques gèrent des volumes de capitaux très importants, qu'elles diffusent dans le système économique en continu. Ainsi, les visions stratégiques et les politiques d'exclusions développées par les banques peuvent rapidement influencer les pratiques d'une très grande quantité d'entreprises.

Les banques peuvent aussi accompagner les acteurs de la protection de la biodiversité en leur facilitant l'accès aux prêts (ex. taux préférentiel) ou en leur proposant un accompagnement extra financier (mise à disposition de ressources, de formation, etc.). Pour les autres acteurs auxquels elles octroient des prêts, un système de contreparties peut être exigé (ex. lignes de crédit vertes), incitant ces acteurs à améliorer leurs pratiques.

Principaux Acteurs :

- Banques publiques :

**Groupe Agence Française de Développement (AFD / Proparco)
• Banque Publique d'Investissement (BPI)
• Banque publique des territoires/ Groupe CDC
• Banque européenne d'Investissement (BEI)**

- Banques d'affaires et d'investissement :

**BNP Paribas • Crédit Coopératif • Crédit Mutuel Arkea
• Crédit Agricole • Edmond de Rothschild • HSBC
• La Banque Postale • La Nef • Natixis • Société Générale**

4. OUTILS FINANCIERS

D'après l'ouvrage "The Little Book of Investing in Nature", six formats d'outils financiers conçus ou adaptés pour la protection de la biodiversité sont présentés et analysés; 1) Debt-for-Nature swaps; 2) Compensation «Biodiversité»; 3) Le marché du carbone volontaire, apportant des fonds pour des projets «Biodiversité»; 4) Paiements pour Services Ecosystémiques (PSE); 5) Produits structurés; 6) Finance durable généraliste: analyse ESG, investissements thématiques & impact, financement du BFR pour transformer les chaînes de valeur.

Il existe également des outils spécifiques aux acteurs publics: les permis négociables, les paiements aux résultats, les garanties, taxes et impôts, subventions.

- La publication «**A Comprehensive Overview of Global Biodiversity Finance**» (2020) de l'OCDE identifie un flux positif de fonds publics de 78 à 91 milliards US\$ par an.
- **Les gouvernements pourraient réaligner, chaque année, des dépenses néfastes à la biodiversité de l'ordre de 274 mds à 670 mds \$.**

Enfin, la «blended-finance» qui conjugue les intérêts des capitaux publics aux investissements privés a un bel avenir devant elle: les partenariats existants démontrent leur efficacité et l'accélération de la mobilisation des flux financiers reste fortement attendue. Ces investissements, qui doivent soutenir l'innovation et l'émergence de produits et de marchés écologiques, s'inscrivent dans une dynamique internationale d'engagements et de développements réglementaires.

Exemples emblématiques:

- Nature 2050 • Le Rhino Bonds**
- «Blue Finance» au Belize**
- Fonds «Nature + Accelerator» de l'UICN**

II. ENJEUX ÉCONOMIQUES

La publication vise à partager des idées clés et des outils pour les acteurs financiers, afin de participer au renforcement des capacités d'analyse des contreparties, en fonction des enjeux liés à la biodiversité.

Du côté des entreprises, différentes initiatives peuvent être prises et mises en place qui sont plus ou moins significatives pour la protection de la biodiversité et/ou sa restauration. Le cadre conceptuel "Eviter-Réduire-Compenser" est celui dans lequel doit s'inscrire toute action de la part des acteurs économiques. Afin d'agir en ce sens, il est nécessaire d'abord de comprendre leurs impacts et leurs dépendances, et donc leurs facteurs de risques liés à l'érosion de la biodiversité, puis d'agir en fonction.

La publication propose plusieurs outils à destination des acteurs financiers:

- **Un tableau global d'analyse de matérialité**, pour identifier les risques pour la biodiversité par grands secteurs économiques et en intégrant leurs chaînes de valeur, mais aussi pour identifier les pratiques de transformation et de solutions émergentes;
- **3 fiches thématiques «environnementale»** pour entrer dans le détail de pressions spécifiques sur les écosystèmes, des exemples de mobilisation des acteurs économiques et des stratégies financières dédiées: la pollution de l'Océan, la dégradation des sols et la déforestation importée – ce dernier sujet arrivant à un niveau d'analyse scientifique et de maturité élevée, des pistes d'engagements sont illustrées.
- **Un tableau comparatif des principaux labels et des certifications environnementales communément utilisées:** Ecolabel; Forest Stewardship Council (FSC); Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC); Rainforest Alliance; Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO); VERRA; Label Bas-Carbone; Gold Standard; COS-

MOS; Oeko-tex 100; Global Organic Textile Standard (GOTS); Fairtrade Max Havelaar; Demeter; Agriculture Biologique (AB); Haute Valeur Environnementale (HVE); CERA 4in1; Ocean Approved; Pêche durable; Marine Stewardship Council (MSC); Nature & Progrès; BiodiverCity.

Plusieurs cadres peuvent soutenir les entreprises et les porteurs de projet dans cette démarche. La méthodologie développée par les **Science-based Target for Nature** est un outil utile : il s'agit d'un support méthodologique clé pour soutenir les entreprises dans leur réflexion sur leur empreinte biodiversité.

Évaluation de la matérialité au niveau du secteur → Évaluation des points chauds de la chaîne de valeur → Raffinement au niveau de l'entreprise.

Impacts	Dependences
Contributions positives ou négatives d'une entreprise ou d'un autre acteur à l'état de la nature, y compris la pollution de l'air, de l'eau, du sol; la fragmentation ou la perturbation des écosystèmes et des habitats pour les espèces non humaines; altération des régimes écosystémiques.	Aspects des contributions de la nature aux personnes sur lesquelles une personne ou une organisation s'appuie pour fonctionner, y compris la régulation du débit et de la qualité de l'eau; réglementation des risques tels que les incendies et les inondations; pollinisation; séquestration du carbone.

Source: Science Based-Targets for Nature, 2020

Exemples d'entreprises qui investissent dans la transformation de leurs chaînes de valeur:

L'Oréal • Kering • Michelin • Danone • Orange • Biocoop

III. CADRE DU MARCHÉ, POLITIQUE PUBLIQUE, ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ACTEURS FACILITATEURS

Face à la prise de conscience de l'urgence et de la dimension systémique des risques liés à la Biodiversité, les acteurs publics en charge de la réglementation financière développent de nouveaux cadres pour renforcer les exigences de transparence et de protection de la Nature. La combinaison de stratégies nationales et de transformation du cadre d'action juridique des acteurs privés doit soutenir la réorientation des capitaux financiers, au service de la protection de la Nature et les citoyens.

Réglementations présentées au niveau Français :

1. Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020
2. Stratégie Nationale contre la déforestation importée (2018)
3. Stratégie nationale pour les aires protégées 2020-2030
4. Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (2016)
5. Loi «Egalim» pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (2018)
6. Loi «anti-gaspillage pour une économie circulaire» (2020)
7. Loi «Climat & Résilience» (2021)
8. Finance durable: Article 29 de la Loi Energie-Climat (2021)

En 2020, la France maintient son avance et son ambition en allant plus loin que les autres pays européens dans la transposition du règlement «Disclosure». En effet, le décret d'application de **l'article 29 de la Loi Energie-Climat** sur le reporting extra-financier des acteurs vient compléter le droit européen en inscrivant dans le code monétaire et financier des obligations de reporting spécifiquement liées à la biodiversité. Si les dispositions de l'article 29 LEC apparaissent relativement ambitieuses et exigeantes par rapport au degré de maturité des institutions financières sur les enjeux liés à la perte de biodiversité, l'objectif recherché par cette évolution réglementaire est surtout d'engager ces institutions à progresser sur ces sujets et commencer à identifier des bonnes pratiques.

Parmi les points clés, on notera deux grandes idées :

- La demande d'une stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux (UN CBD),
 - Cette stratégie doit viser l'horizon 2030 avec ensuite une revue tous les 5 ans,
 - Cette stratégie doit servir à réduire les pressions et les impacts.
 - Elle doit s'appuyer sur la mesure d'une «empreinte biodiversité», avec un indicateur dédié.
- La mention spécifique des risques liés à la biodiversité, avec une distinction entre risques physiques, de transition et de responsabilités.

Réglementations présentées au niveau Européen :

1. Stratégie européenne : «Biodiversité»
2. Stratégie européenne : «Politique Agricole Commune»
3. Stratégie européenne : «De la Ferme à l'assiette»
4. Finance durable : Taxonomie des activités économiques durables
5. Finance durable : Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) & Corporate Sustainability Disclosure Regulation (CSRD)
6. Directive Environnementale : «Bon état écologique des cours d'eau»
7. Réglementation Environnementale : «Déforestation Importée» (en cours d'examen)

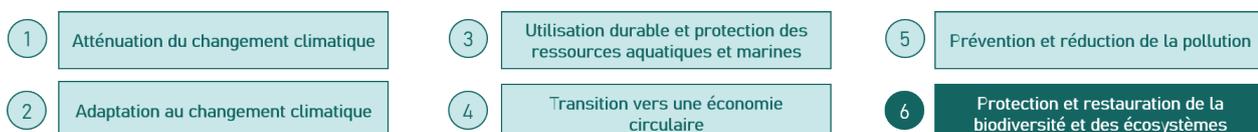
Le «Règlement sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables»⁸, adopté par le Parlement et le Conseil le 18 juin 2020 et entré en vigueur en juillet 2020, qui pose le cadre de la Taxonomie des activités économiques durables, s'intéresse notamment à la biodiversité. Pour qu'une activité économique soit considérée comme durable, et ainsi «alignée» avec la Taxonomie, elle devra démontrer qu'elle apporte une contribution substantielle à l'un des six objectifs environnementaux (cf. Figure 7) sans causer de préjudice important aux cinq autres objectifs (principe d'innocuité).

Puisque la préservation et la restauration de la biodiversité et du capital naturel constitue l'un des six objectifs environnementaux couverts par ce Règlement, les institutions financières présentant une stratégie «durable» se verront obligées, à horizon 2023, de publier la part de leurs investissements qui contribuent à cet objectif, en se basant pour cela sur des critères techniques d'évaluation construits sur un consensus scientifique.

8. eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R0852&from=F

↓ **Fig. 8** Objectifs environnementaux de la Taxonomie Européenne

Source: I-Care



APPROCHE INTERNATIONALE

Certaines ONGs pressent les superviseurs et les régulateurs financiers à agir rapidement. En juillet 2021, WWF a publié un rapport incitant les banques centrales et les autorités de supervision à «inverser la charge de la preuve», c'est-à-dire à considérer que la perte de biodiversité suppose des risques macroéconomiques et financiers, à moins de réussir à prouver le contraire⁹.

Par exemple, la **Banque de France** a mené l'analyse des risques financiers liés à la biodiversité en France, dans le rapport "A silent spring for the financial system?"¹⁰. D'une part, l'utilisation de la méthodologie «ENCORE» identifie que 42 % du montant des actions et obligations détenues par des institutions financières françaises est émis par des entreprises qui sont fortement ou très fortement dépendantes d'au moins un service écosystémique. Il s'agit des dépendances «directes»: en intégrant les dépendances des fournisseurs le long de la chaîne de valeur amont, toutes les entreprises présentes dans le portefeuille deviennent au moins légèrement dépendantes de tous les services écosystémiques. D'autre part, concernant les impacts, l'utilisation de la méthodologie BIA-GBS, estime que l'empreinte biodiversité terrestre accumulée au cours du temps (empreinte dite «statique») du portefeuille analysé est comparable à la perte d'au moins 130 000 km² de nature «vierge», ce qui correspond à l'artificialisation totale de 24 % de la surface de la France métropolitaine.

La publication présente enfin la norme de performance environnementale n°6 de l'IFC, pour la: «Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes» comme une bonne pratique de référence, reconnue au niveau international.

Pour soutenir les acteurs financiers dans leurs prises de position en faveur de la biodiversité, des méthodes de calcul de l'empreinte biodiversité des activités économiques, ainsi que des outils associés, sont désormais proposés par des développeurs de méthodologies en partenariat avec des fournisseurs de données extra-financières. Ces outils sont fondamentaux dans l'émergence d'investissements positifs pour la biodiversité et le capital naturel, car, en fournissant des indicateurs quantitatifs précis, ils permettent d'analyser les activités économiques des contreparties selon leur impact sur la biodiversité.

La publication détaille les enjeux du développement de ces outils techniques, les modèles sur lesquels ils reposent, présente les métriques phares et des outils technologiques à disposition des acteurs financiers pour développer leurs métriques.

Voici le détail de l'analyse des outils majeurs d'«empreinte biodiversité» :

Méthode	Outil commercialisable	Données à commercialiser	Comité de revue scientifique	Publication scientifique	Biodiversité terrestre	Biodiversité aquatique (eau douce)	Biodiversité marine
Biodiversity Footprint for Financial Institutions (BFFI)	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗ Partiellement
Global Biodiversity Score for Financial Institutions (GBS-FI)	✓	✓ Via BIA	✓	✓ Partiellement	✓	✓	✗
Corporate Biodiversity Footprint (CBF)	✓	✓	✓	✗	✓	✓ Partiellement	✗
Biodiversity Impact powered by GBS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗

← Fig. 9 Comparaison d'outils existants sur l'empreinte biodiversité
Source: I-Care

9. WWF, «Nature's next stewards – Why central bankers need to take action on biodiversity risk».

10. Banque de France Working Paper, 2021. "A silent spring for the financial system?"

Parmi les plus utilisés, deux systèmes de métriques permettant de caractériser l'état d'intégrité d'un écosystème, tout en reflétant des aspects différents de la biodiversité, sont donnés en exemple :

- **MSA** (Abondance moyenne spécifique, ou Mean Species Abundance) : fonctionne comme un pourcentage de biodiversité «vierge» restante et peut caractériser soit un état, soit un impact.
- **PDF** (Fraction d'espèces potentiellement disparues, ou Potentially Disappeared Fraction of Species) : indique un nombre d'espèces potentiellement perdue liée à l'activité évaluée.

La **TNFD** (Taskforce on Nature-related Financial Disclosure) est censée appuyer la transition du marché financier en apportant aux organisations un cadre leur permettant de déclarer les risques liés à la nature et d'agir en fonction de leur évolution, et ce afin de détourner les flux financiers mondiaux des activités négatives pour la nature en vue de les réorienter vers des activités positives pour la nature. Une version "beta" du cadre est sortie au premier semestre 2022. Une phase d'essai et de rectification par des institutions financières, corporates et organismes publics, aura lieu ensuite, en vue d'une version finale en 2023.

Le monde de la recherche permet d'accéder à une meilleure connaissance des problématiques liées à la perte de biodiversité et ainsi de contribuer à la sensibilisation des différents acteurs. En particulier, les partenariats entre les acteurs financiers et des institutions de recherche permettent d'aboutir à une meilleure compréhension des enjeux liés à la perte de biodiversité et de capital naturel dans le cadre spécifique de leur métier.

Acteurs de la recherche identifiés :

CIRAD • CNRS • INRA • AgroParisTech • ONB • Ifremer • Irstea IRD
 • **Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité**
 • **Museum National d'Histoire naturelle**
 • **OFB (ONB/UMS Patrinat) • Université de Montpellier**

Think-tanks identifiés :

Terra Nova • La Fabrique Ecologique • I4CE • IDDRI • CDC Biodiversité

Les cabinets de conseil, d'audit et les différents organes certificateurs accompagnent les différentes parties prenantes en réalisant des évaluations de projets (ex ante et a posteriori), des évaluations d'impact ou encore des analyses de risques.

Bureaux d'études identifiés

Kinomé • Origem • Vertigolab • Biotope
 • **Sol Paysage • ECO • Noé • Pur Projet**

Cabinets de conseils identifiés

Deloitte • PwC • EY • EcoAct • Gondwana Agency • I Care & Consult
 • **A2 Consulting • B&L Evolution SCOP • EC • BIODIV'CORP •**
LG Conseil • Utopies • INDEFI • I Care • Environnement
SAS • DELOITTE CONSEIL • Blooming • Camille Acoolas •
The Biodiversity Consultancy • CDC Biodiversité

Fournisseurs de données

Carbon4 Finance • Iceberg Data Lab

Les associations et réseaux professionnels regroupent différents acteurs financiers de pays différents, souvent par métier, pour partager la connaissance sur les risques liés à la perte de biodiversité et de capital naturel ainsi que les opportunités liées à leur préservation ou leur restauration. Ils permettent une diffusion des bonnes pratiques et des outils adéquats. Par ailleurs, l'ensemble des associations et fédérations professionnelles, en particulier du secteur agricole, sont concernées par ces enjeux.

Réseaux professionnels

Finance for Tomorrow • Union Professionnelle du Génie Ecologique (UPGN) • EpE • Orée • 4 pour 1 000 Initiative • FIR
• ORSE • C3D • Fermes d'Avenir • Alliance pour la préservation des forêts • One Planet Business for Biodiversity (OP2B)

Les institutions publiques gèrent le cadre d'action des entreprises et des acteurs de l'économie, d'une part pour veiller au respect des réglementations en vigueur, mais aussi pour produire de la connaissance et mobiliser les acteurs privés vers de meilleures pratiques écologiques.

Initiatives et organes publics :

ADEME • MNHN • OCDE • Office Français pour la Biodiversité
• Office National des Forêts • Observatoire National de la Biodiversité

La prise en compte des attentes de la société civile quant à la protection de la biodiversité et du capital naturel ressort ainsi comme nécessaire pour les acteurs financiers, qui doivent ainsi mettre en œuvre des moyens pour construire un climat de confiance. Les organisations non gouvernementales attirent l'attention sur les dangers que suppose la perte de biodiversité et de capital naturel pour l'économie et la société. Elles cherchent, en outre, à mobiliser les acteurs financiers en les sensibilisant à ces problématiques, en pointant du doigt les zones d'amélioration dans les pratiques et en veillant au respect de leurs engagements. Par ailleurs, les ONGs disposent d'une expertise adéquate pour intervenir comme partenaires des entreprises pour œuvrer à la meilleure prise en compte de la biodiversité dans les stratégies de ces dernières

Organisations non-gouvernementales :

WWF France • IUCN France • Canopée • Cari • France Nature Environnement • Société nationale de protection de la nature
• Fondation pour la Nature et pour l'Homme • Orée • LPO
• Les Amis de la Terre • Reclaim Finance • Finance Agrisud
• Mouvement Colibris • Oxfam • SOL • Terres de Lien

Quels engagements sont attendus de la part du secteur financier ?

Spécifiquement pour la Biodiversité, les modes d'actions, de transparence, mais aussi d'impacts positifs des acteurs financiers sont en train d'émerger. D'une manière générale, une meilleure compréhension des risques et des impacts de chaque secteur économique sur la Biodiversité est nécessaire au plus vite, pour identifier les politiques d'exclusions ou d'engagements à définir, et les meilleures pratiques d'entreprises à soutenir. Pour aller plus loin, des engagements sur des secteurs économiques ou des thématiques environnementales spécifiques sont attendus, à la recherche d'impact sur des sujets tels que: «Zéro Déforestation», «Zéro Artificialisation», «Agriculture Biologique» ou encore la notion d'«Approche Paysagère» en tant que pratique de conservation.

Parmi les enjeux majeurs attendus, comme pour le climat, on note notamment l'importance de la capacité à comprendre les risques tout au long de la chaîne des valeurs des entreprises, ainsi que le potentiel de la coopération entre les différents acteurs du financement, notamment public-privé ainsi que les associations, pour structurer des projets positifs d'ampleur capables de transformer les industries (*blended-finance*).

L'objectif «**Nature Positive**», porté par l'UNCBD, serait le parallèle de l'objectif «Net Zero» soutenu par l'UNFCCC. Un tel objectif permettrait de fixer une trajectoire claire, délimitée dans le temps, pour limiter et inverser la perte de Nature, à chaque niveau d'action des gouvernements, les entreprises et la société civile, et ce en lien avec l'action climatique et pour la justice sociale.

Le calendrier proposé est le suivant :

- Dès **2020**, agir pour limiter et inverser la perte de Nature.
- Pour **2030**, qu'il y ait «plus de Nature» qu'en 2020. Ce qui implique la restauration de la santé, de l'abondance, de la diversité et de la résilience des espèces, des populations et des écosystèmes.
- A l'horizon **2050**, atteindre une restauration suffisante pour que la prospérité générée par les écosystèmes, autant que les «solutions fondées sur la Nature», puissent soutenir les populations futures, la diversité de la vie et jouer un rôle critique face au changement climatique.

Réaliser la «Vision 2050» d'une vie en harmonie avec la Nature

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a publié la première version du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, le 5 juillet 2021¹¹. Il met en évidence une vision 2050 et une mission 2030, à savoir : «**D'ici 2050, la biodiversité est valorisée, conservée, restaurée et utilisée à bon escient, en maintenant les services écosystémiques, en soutenant une planète saine et en apportant des avantages essentiels à tous**». Au cours de la période allant jusqu'en 2030, le projet de cadres stipule qu'il y aura "une action urgente dans l'ensemble de la société pour conserver et utiliser durablement la biodiversité et assurer le partage juste et équitable des avantages de l'utilisation des ressources génétiques, pour mettre la biodiversité sur la voie du rétablissement en 2030 au profit de la planète et des personnes.

Découvrir l'Agenda de l'action pour la Nature et l'Homme : www.cbd.int/action-agenda/contributions/



11. www.cbd.int/doc/c/ab-b5/591f/2e46096d3f0330b-08ce87a45/wg2020-03-03-en.pdf

L'ensemble des fonds existants recensés dans ce panorama est disponible dans le tableau ci-dessous :

Nom du fonds	Gestionnaire	Classe d'actifs	Montant sous gestion (millions EUR)	Secteurs privilégiés
AXA Climate and biodiversity fund	AXA (IM)	Capital et dette non cotés, financement de projets	350	Natural Capital, Resource Efficiency, Clean Energy, Energy Efficiency, Waste Management, Circular Economy
DefiBio	Biocoop	Capital et compte courant d'associés	7,6 (investissements en 2020)	Soutient les producteurs dans un objectif de construction de filières bio pérennes, en accompagnant des investissements de développement.
BNP Paribas Ecosystem restoration	BNP Paribas AM	Actions		Fonds thématique offrant une exposition aux sociétés engagées dans la restauration et la préservation des écosystèmes mondiaux et du capital naturel
VitiRev Innovation	Demeter	Capital Investissement (Risque)	30	Financer des jeunes sociétés françaises et européennes innovantes apportant des solutions pour la transition écologique du secteur viti/vinicole, afin de favoriser son adaptation aux changements climatiques et réduire son impact sur l'environnement.
The Moringa Fund	Edmond de Rotshchild & ONF International	Capital investissement	84	Cible des projets agroforestiers rentables à grande échelle, avec des impacts environnementaux et sociaux élevés, situés en Amérique latine et en Afrique subsaharienne.
Eiffel Essentiel	Eiffel IG	Capital Investissement (Croissance)	300	Financement de la transition écologique et environnementale, avec un fort focus sur les énergies renouvelables, la mobilité bas-carbone, l'agriculture durable et l'économie circulaire.
HSBC Pollination Climate Asset Management	Joint-Venture HSBC AM / Pollination AM	Fonds non coté		Destinés aux investisseurs institutionnels pour leur offrir une large exposition aux thématiques mondiales en lien avec la nature, tant sur les marchés émergents que développés.
Fonds régénératif pour la nature	Kering / Conservation International	Dette privée	0,1 à 0,5	Vise à catalyser de nouvelles approches de la production et de l'approvisionnement en matières premières par le secteur de la mode
Livelihoods Carbon Funds #1 & #2	Livelihoods Funds	Capital et dette non cotés, financement de projets	140	Repose sur l'économie du carbone pour financer des projets de restauration, d'agroforesterie et d'énergie pour améliorer la sécurité alimentaire et accroître les revenus des agriculteurs.
Livelihoods Fund for Family Farming (L3F)	Livelihoods Funds	Capital et dette non cotés, financement de projets	85 (Objectif)	Approche innovante pour transformer les chaînes d'approvisionnement agricole des entreprises engagées tout en améliorant les conditions de vie des petites exploitations agricoles
Agriculture Régénératrice	L'Oréal / Mirova	Financement de projets	50	Réparation des écosystèmes naturels ayant été dégradés en finançant des projets de séquestration de carbone (sols dégradés, mangroves, zones marines et forêts)
MAIF Transition	MAIF	Infrastructure	50	Transition agroénergétique, implantation de projets d'ENR, promotion de l'agriculture biologique
Althelia Climate Fund (ACF1)	Mirova	Dette privée	100 (\$)	Conservation et restauration des écosystèmes (protection des forêts, à travers les mécanismes REDD+), agroforesterie paysanne (café, cacao), agriculture durable (élevage, huile durable)
Althelia Sustainable Ocean Fund (SOF)	Mirova	Dette privée	132 (\$)	Pêche et aquaculture durable, économie circulaire (plastique et gestion des eaux usées), conservation des océans (écotourisme et PSE)
Althelia Biodiversity Fund Brazil (ABF)	Mirova	Dette privée	10 (\$)	Produits forestiers non ligneux, agriculture vivrière, agriculture de régénération, services de logistique et de développement commercial
Land Degradation Neutrality Fund (LDNF)	Mirova	Dette privée	140(\$)	Agriculture et foresterie durables, écotourisme, réhabilitation des terres, microfinance
AGRI3 Fund	Mirova	Dette privée	150 (\$)	Pays en développement, élevage, soja, huile de palme, innovation en agriculture durable
Moringa Fund	Moringa Partnership	Capital et dette non cotée	84	Agroforesterie paysanne, usines de transformation des matières agricoles, réhabilitation de terres,
Orange Nature	Orange / Mirova	Financement de projets	50	Projets de séquestration de CO2 dans le monde: restauration et conservation d'écosystèmes naturels (mangroves ou projets d'agroforesterie)
Food for Biodiversity (ETF)	Ossiam	Actions	31 (\$)	Le fonds vise à générer les rendements nets totaux d'une sélection d'actions cotées principalement sur les marchés développés opérant dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.
Blue Ocean	SWEN	Dette privée	52 (Target 120)	Technologies innovantes de lutte contre la surpêche, pollution des océans, changement climatique, incluant l'aquaculture et les énergies marines
Objectif Climat A	Sycomore AM (consortium d'investisseurs institutionnels)	Actions	296	Ce fonds vise à contribuer positivement à la transition écologique, en inscrivant les investissements dans une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris et les objectifs environnementaux delong terme.
Sycomore Eco Solutions	Sycomore AM	Actions	619	Sélection d'entreprises qui proposent des solutions pour 9 thématiques d'investissement : énergies renouvelables, efficacité énergétique et électrification, construction verte, mobilité verte, économie circulaire, écoservices, consommation et nourriture responsable, gestion durable des ressources naturelles et Finance verte.

ANNEXE – DONNÉES

Impacts environnementaux

Impacts sociaux

Enjeux climatiques

Données financières

Subventions négatives

<p>75% des milieux terrestres sont sévèrement dégradés par l'Homme (IPBES)</p>	<p>66% des milieux marins sont sévèrement dégradés par l'Homme (IPBES)</p>	<p>90% des stocks de pêche surexploités (IPBES)</p>	<p>85% des zones humides ont disparu (IPBES)</p>	<p>140 000 mds US\$ Valeur des services écosystémiques rendus gratuitement chaque année par la Nature (Costanza et al.)</p>	<p>967 mds€ Besoins de financement / an estimés pour les objectifs «biodiversité» 2030 (Deutz et al.)</p>	<p>824 mds \$ / an nécessaires pour protéger et restaurer la nature (UN BIOFIN)</p>	<p>44 000 mds US\$ Valeur économique mondiale hautement dépendante de la Nature (soit 0,5 fois le PIB mondial) (WEF)</p>
<p>40 084 espèces menacées sur 142 577 espèces étudiées sur la Liste rouge de l'UICN</p>	<p>14% d'espèces connues, sur une estimation de 7,7 millions (UICN)</p>	<p>1 million d'espèces potentiellement menacées (UICN)</p>	<p>420 millions Forêts perdues entre 1990 et 2020 dans le monde (superficie plus vaste que celle de l'Union européenne) (WWF)</p>	<p>5-20 bn US\$ / an Valeur du marché du trafic de vie sauvage (Police Congrès Américain)</p>	<p>2 600 mds US\$ Investis en 2019 par 50 banques dans les secteurs contribuant à l'érosion de la biodiversité (Portfolio Earth)</p>	<p>1,74 mds US\$ Dividendes générées par les opérations financières avec 20 entreprises à risque sur la déforestation (Global Witness)</p>	<p>1020 mds US\$ Montant des subventions négatives estimées dans le monde (Deutz et al.)</p>
<p>Plus de 420 millions de personnes ayant été infectées par le COVID (02/22) (Santé Publique France)</p>	<p>37% Efforts d'atténuation climatiques pouvant être réalisés par les Solutions fondées sur la Nature (Griscom et al.)</p>	<p>8 millions / an Tonnes de plastique déversées dans l'océan (Fondation Ellen MacArthur)</p>	<p>14 tonnes / hab. Empreinte matérielle de l'UE 27 en 2015 [à réduire de 50% d'ici 2030] (Commission Européenne)</p>	<p>38 milliards € Coût de la dégradation des sols par an dans l'Union Européenne</p>	<p>153 mds € / an Coût estimé de la pollinisation artificielle, dépassant toute viabilité économique (Axa)</p>	<p>500 milliards \$ Coût de l'inaction face au déclin de la biodiversité (WWF)</p>	<p>3% Des financements climats actuellement à destination des Solutions fondées sur la Nature (Griscom et al.)</p>
<p>Focus Agriculture</p>	<p>50% Part des terres (hors glaciers) utilisées par l'agriculture dans le monde (FAO)</p>	<p>20% de l'alimentation mondiale produite par l'agriculture vivrière (FAO)</p>	<p>2,4 milliards de personnes dépendants du bois pour cuisiner (FAO)</p>	<p>Focus France</p>	<p>42% Titres financiers français directement dépendants du capital Nature (Banque de France)</p>	<p>13 000 m2 Empreinte physiques des titres financiers de l'économie française (Banque de France)</p>	<p>+50% du territoire français est dédié à l'agriculture (Ministère Agriculture)</p>
<p>23 % Part des émissions anthropiques issues de l'agriculture, la sylviculture et l'utilisation des terres (GIEC)</p>	<p>1% Part des terres (hors glaciers) dédiées aux surfaces urbaines (FAO)</p>	<p>70% Part de l'eau utilisée par l'agriculture dans le monde (Banque Mondiale)</p>	<p>811 millions de personnes dans le monde souffrant de la faim (FAO)</p>	<p>253 m€ en 2008 Subventions dommageables à la biodiversité en France (double des subventions favorables) (G. Sainteny)</p>	<p>80% Part des emplois français dépendant de la biodiversité (Rapport Delannoy)</p>	<p>20% Part des sols en bon état en France (Observatoire National Biodiversité)</p>	<p>90% de la biodiversité française est ultra-marine (Observatoire National Biodiversité)</p>



CONTACTS

Pauline Becquey

Directrice Générale – Finance for Tomorrow
p.becquey@financefortomorrow.com

Marguerite Culot

Directrice des Programmes, du développement et des relations institutionnelles – Finance for Tomorrow
m.culot@financefortomorrow.com